

Histoire Politique: 2 octobre 1958, proclamation de l'indépendance de la Guinée

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



Histoire Politique

Après avoir été membre de la fédération de l'Afrique-occidentale française (AOF) depuis 1904 et avoir obtenu une autonomie administrative relative en 1956, la Guinée rejette la proposition d'entrer au sein de la Communauté française et proclame son indépendance le 2 octobre 1958.

Le Parti démocratique de Guinée (PDG) d'Ahmed Sékou Touré est au cœur de la marche vers l'indépendance qui s'accélère à partir de 1958 avec la proposition de nouvelle Constitution présentée par le président français Charles de Gaulle. Lors du référendum du 28 septembre 1958, les Guinéens sont les seuls à refuser, et ce dans une proportion de 95 % (1 136 324 oui, contre 56 981 non), de rejoindre la Communauté française. L'indépendance est proclamée le 2 octobre, entraînant une rupture des liens administratifs et financiers entre la Guinée et la France qui retire ses cadres et ses crédits. Au cours des années qui suivent, la Guinée, un territoire riche en ressources naturelles, se rapproche du Mali et du Ghana avec qui elle forme l'Union des États africains. Elle obtient

également des crédits de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) et signe un traité d'amitié avec la Chine. Le PDG y est parti unique et Sékou Touré, ardent défenseur de l'indépendance, est élu président le 15 janvier 1961 par 99 % des électeurs. Il le restera jusqu'à sa mort, en 1984.

La Guinée, cinq ans après le 28 septembre 1958

En 1963, Sékou Touré, dans une interview qu'il a accordé à un journaliste de la télévision française, revient sur les circonstances de l'indépendance de la Guinée.

« [] je dirais que j'ai une grande considération pour le général de Gaulle. Je vous le dis, parce que je connais la France, parce que je sais la mutation politique qu'il a pu opérer en un minimum de temps. Je sais surtout les graves problèmes qu'il a abordés et qu'il a pu résoudre, sans que l'unité nationale n'ait été mise en cause en France, et même l'indépendance de la Guinée. Nous pouvons dire que nous la devons au général de Gaulle [] » Sékou Touré

En votant « non » au référendum sur la Communauté française le 28 septembre 1958, la Guinée accède immédiatement à l'indépendance. La France interprète ce vote comme une volonté de « sécession ». Elle supprime brutalement ses contributions techniques et financières à la Guinée et tente de l'isoler. La République de Guinée est proclamée dès le 2 octobre. Son président, Sékou Touré, se tourne alors simultanément vers les pays africains, les pays de l'Est comme de l'Ouest pour obtenir sa reconnaissance et la conclusion d'accords de coopération. L'Union soviétique et ses satellites, puis la Chine répondent favorablement. Cet appui se matérialise dès 1959 par une série d'accords commerciaux (envoi de matériels, de textile et de biens de consommation en échange de produits

agricoles), industriels et culturels (briqueterie, centrale électrique, imprimerie « Patrice Lumumba », etc.) et sur la sécurité (appui des services de la Sécurité tchécoslovaque). Mais Sékou Touré n'entend pas s'inféoder à l'Union Soviétique, d'autant plus qu'il se présente comme un fer de lance des non alignés. Il pratique surtout une politique de neutralité en demandant équitablement une aide à tous. Un rapprochement s'opère à partir de 1962 avec les États-Unis, avec l'envoi des *Peace Corps*, de surplus alimentaires, et le développement des investissements dans les gisements de bauxite. La situation économique reste très précaire en 1963 mais le régime guinéen résiste. Au lendemain des accords d'Évian, Sékou Touré tente un rapprochement avec de Gaulle. La France se montre plus réceptive à la main tendue, en partie en raison de la concurrence des intérêts américains, et des accords de coopération sont signés en mai 1963.

28 septembre 1958: le jour où la Guinée a dit non à de Gaulle

La Guinée est devenue le premier pays d'Afrique subsaharienne à devenir indépendant de la France, après avoir voté «non» le 28 septembre 1958 au référendum instituant une «communauté» franco-africaine, proposée par le général de Gaulle. Avant ce vote, de Gaulle avait effectué un périple en terre africaine pour défendre son idée de communauté avec la France. Retour sur ces événements.

Revenu au pouvoir à l'occasion de la crise algérienne du 13 mai 1958, le général de Gaulle se lance dans une série de réformes, dont la modification de la constitution qui inclut un processus de décolonisation africaine avec une idée maîtresse, réunir les futurs pays indépendants africains dans une large communauté avec la métropole. Ce projet est inscrit dans le texte constitutionnel qui doit être soumis à référendum, en septembre 1958, aux Français de métropole mais

aussi aux habitants des territoires coloniaux.

Pour défendre son idée, à l'été 1958, le général se lance dans une grande tournée des pays africains, d'Alger à Dakar, en passant notamment par Conakry.

Le 24 août 1958, il engage à Brazzaville la décolonisation de l'Afrique noire en proposant la création de la Communauté, cadre qu'il veut donner à l'indépendance des Etats de l'Afrique noire francophone. Lors de cette tournée africaine, de Gaulle propose *«au suffrage de tous les citoyens des territoires d'Afrique et des citoyens de métropole»* de former une Communauté dans laquelle chacun des Etats membres accèdera à l'autonomie, avec un pouvoir exécutif et législatif. La défense, la politique étrangère, la politique économique et financière, le contrôle de la justice relèveront de l'exécutif de la Communauté.

La Communauté, cela veut dire Paris... De Gaulle est clair lorsqu'il affirme: *«Il est naturel et légitime que les peuples africains accèdent à ce degré politique où ils auront la responsabilité entière de leurs affaires intérieures, où il leur appartiendra d'en décider eux-mêmes»*. Les affaires intérieures, pas plus.

Le 28 août, de Gaulle arrive à Conakry, capitale de ce qui n'est pas encore la Guinée. Il est accueilli par le jeune maire et député (RDA, Rassemblement démocratique africain, apparenté PC) du territoire, Ahmed Sékou Touré. Du haut de ses 36 ans, vêtu de son boubou blanc, signe de son africanité, il oppose au vieux général, âgé de 67 ans, un discours fort: *«Nous ne renoncerons pas et nous ne renoncerons jamais au droit légitime et naturel à l'indépendance.»*

«Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage»

Le chantage à l'aide française n'a pas marché avec le jeune

leader guinéen qui, fidèle aux rêves de l'époque, croit en une «*Afrique libre et décomplexée, anti-colonialiste, panafricaniste*». Il lance à de Gaulle une phrase qui restera dans la légende politique du continent: «*Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage.*»

Ce à quoi le général répond: «*On a parlé d'indépendance. Et bien, je le dis ici plus haut qu'ailleurs, l'indépendance est à la disposition de la Guinée. Elle peut la prendre en disant "non" à la proposition qui lui est faite et, dans ce cas, je garantis que la métropole ne s'y opposera pas.*» Et il ajoute: «*Elle en tirera, bien sûr, des conséquences, mais d'obstacles elle n'en fera pas et votre Territoire pourra comme il le voudra et dans les conditions qu'il voudra, suivre la route qu'il voudra.*»

Selon les témoins de l'époque, le général de Gaulle est furieux. Il dira à ses proches: «*La Guinée, Messieurs, n'est pas indispensable à la France. Qu'elle prenne ses responsabilités. (...) Nous n'avons plus rien à faire ici. Le 29 septembre, la France s'en ira.*» Vexé, le chef du gouvernement français annulera toutes les réceptions prévues, ne dînera pas avec Sékou Touré comme convenu initialement.

95% de «non» en Guinée

Un mois plus tard, le 28 septembre, lors du référendum constitutionnel, tous les territoires d'Afrique (et surtout la métropole) votent «oui»... sauf un: la Guinée. 95,2% des électeurs votent «non», alors que dans quasiment tous les autres futurs pays africains, le «oui» l'emporte avec des majorités dépassant les 90% (à l'exception de Madagascar, 77%, la future Djibouti (75%) et le Niger (78%).

Le «non» l'ayant emporté, la Guinée proclame son indépendance le 2 octobre. Mais les conséquences sont rapidement visibles. La France se retire brutalement. «*Le 29 septembre, le gouverneur français informe Sékou Touré qu'à partir du 30,*

Paris mettra fin à toutes les aides jusqu'alors consenties et retirera son personnel technique, y compris les forces armées», rappelle un universitaire.

Le nouveau pays recherche des appuis en Afrique, auprès de Kwame N'Krumah (alors Premier ministre du Ghana) notamment, tandis que le monde soviétique propose de combler le départ des Français. Finalement, les relations avec la France se normalisent dans le milieu des années 60. Sékou Touré restera au pouvoir jusqu'à sa mort en 1984. Son geste historique restera cependant terni par sa gestion dictatoriale.

Sommet de Paris sur le financement des économies africaines [Déclaration finale]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



Le président français, Emmanuel Macron a réuni à Paris plusieurs dirigeants africains et européens, dans le cadre du sommet sur le financement des économies africaines. Objectif : aider les pays d'Afrique à s'extraire du piège de la dette et financer leur développement futur.

Une trentaine de chefs d'État et de Gouvernement ainsi que des dirigeants d'organisations internationales y participaient

Ce Sommet faisait suite à la diffusion d'une [tribune de 18 dirigeants africains et européens](#), publiée le 15 avril 2020, en faveur d'une mobilisation de la communauté internationale pour affronter les conséquences de la crise sanitaire et économique causée en Afrique par la pandémie.

Déclaration finale _ Sommet sur le financement des économies africaines [source: elysee.fr]

Almamy Bokar Biro et la France coloniale [Archives de la presse française]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



RetroGuinée

GuineePolitique republie ces extraits qui présentent la version de la presse française de l'époque sur **Almamy Bokar Biro Barry** figure historique guinéenne.

Fouta Djalon, histoire d'une conquête [Archives de la presse française]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023





RetroGuinée

GuineePolitique republie ces extraits qui présentent la version de la presse française de l'époque sur la conquête du Fouta Djalon.

Almamy Samory Touré, les circonstances de son arrestation [Archives de la presse française]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



GuineePolitique republie ces extraits qui présentent la version de la presse française de l'époque sur les circonstances de l'arrestation de **ALMAMY SAMORY TOURE** figure historique guinéenne. Le journal *Mémorial de la Loire du 24 juin 1900* raconte le film des évènements.

SAMORY

Paris, 20 juin.

Un ennemi irréductible de la France. — La terreur du Soudan. — L'intraitable Almamy. — Toujours vaincu mais tenace. — Une mauvaise politique. — Expéditions infructueuses. — Lâche guet-apens. — La capture de Samory. — Une armée prise par 220 hommes. — Heures conséquences d'un coup d'audace.

Une dépêche adressée de Libreville (Congo) au ministre des colonies nous a appris hier la mort de notre irréconciliable ennemi, Samory, l'Almamy (grand chef) du Soudan qui tint longtemps en échec les diverses colonnes envoyées contre lui.

Tous les explorateurs, militaires ou civils, qui ont dirigé des expéditions au Soudan, ont été unanimes à dire qu'il constituait le plus grand danger dont put être menacée notre occupation. Ayant une armée considérable, munie de fusils, aguerrie, très entraînée et pleine d'endurance, alléchée par l'appât du pillage, il sillonnait le Soudan, razziant, ravageant, massacrant, incendiant les villages qu'il trouvait sur sa route, réduisant en captivité tous les habitants et les vendant, terrorisant toute cette partie de l'Afrique, redouté et, en effet, redoutable.

A différentes reprises, la France essaya de traiter avec lui comme elle avait traité avec d'autres chefs mais, vivant uniquement du pillage et de la vente des nègres, il se refusa toujours à tout accommodement sérieux, n'entendant pas qu'on le troublât dans l'exercice de sa profession de négrier et continuant

à inquiéter les populations soumises à notre influence.

Battu en 1887 par le colonel Frey, il feignit d'accepter notre protectorat et signa à Bis-sandougou, sa capitale, un traité sur les bases suivantes : le Niger jusqu'à Tiguibirri, et le Bafing, de Tiguibirri à ses sources, servaient de frontière entre ses possessions et le Soudan français ; le commerce par voie terrestre, maritime ou fluviale était absolument libre de tout droit.

Mais ce n'était qu'une feinte ; Samory voulait simplement gagner du temps et bientôt il reprenait les armes.

En 1892, le lieutenant-colonel Humbert, commandant supérieur du Soudan, était obligé de conduire une expédition contre lui ; Samory fut battu dans trois rencontres.

En 1893, le colonel Combes dirigeait une nouvelle expédition, rencontrait l'Almamy à Gueleba et lui infligeait une défaite sanglante.

Mais Samory restait indomptable malgré ses revers et réussissait toujours à reconstituer une nouvelle armée.

En 1895, le commandant aujourd'hui lieutenant-colonel Monteil était envoyé contre lui et, en quatorze jours, du 3 au 17 mars avait

avec lui dix-sept engagements. Dans la seule journée du 7 mars, la colonne de Monteil n'eut pas moins de cinq combats véritables avec les sofas (soldats) de Samory et non point avec les mêmes bandes reformées après la bataille mais bien avec cinq bandes différentes.

Dans la nuit du 17, Monteil chassait du camp de Sokola-Dioulasso Samory qui s'enfuyait en abandonnant 250 tonnes d'approvisionnement. C'était un coup terrible qu'il portait à l'influence de l'Almamy, dont le pouvoir se trouvait momentanément ruiné, sa défaite le repoussant hors du Djimini, pays très riche, dans lequel il était arrivé tout récemment et où il comptait vivre. Samory comprit toute l'importance de cet échec, car, le surlendemain, sentant que sa situation était particulièrement critique, il faisait demander

à Monteil à entrer en négociations avec lui.

Monteil accepta, conformément aux instructions très précises qu'il avait reçues et qui était d'offrir la paix à Samory s'il s'engageait à rentrer dans ses anciens états. Les pourparlers durèrent deux jours, il n'aboutirent pas, le tyran noir ayant cédé à l'influence de son fils, Sarenkény-Mory qui voulait la guerre à outrance.

Le commandant Monteil se préparait, en conséquence, à donner de nouveau la chasse à Samory et il aurait vraisemblablement réussi à détruire son armée et à s'emparer de sa personne s'il n'avait reçu du ministre des colonies, M. Chautemps, l'ordre de se retirer. Le ministre s'était laissé persuader qu'il fallait employer contre Samory une politique pacifique.

Après le départ de Monteil plusieurs expéditions furent organisées ; leur seule mission était de traiter avec Samory.

Le commandant Caudrelier fut désigné pour se mettre à la tête de deux compagnies, mais il fit comprendre que, après les événements qui venaient de se dérouler et dans l'état d'exaspération où devait se trouver Samory il ne pouvait pas tenter avec chance de succès, n'ayant que deux compagnies, une entreprise où Monteil, bien qu'il eût des forces doubles, avait échoué : celle de contraindre l'almamy à signer un traité de paix. Le commandant Caudrelier reçut l'ordre de ne pas partir.

Le lieutenant Bretonnet fut ensuite chargé de traiter ; il ne réussit pas davantage.

En 1896, le gouvernement envoya alors un administrateur civil, M. Nebout, accompagné

du lieutenant Braulot qui avait fait partie de la colonne Monteil. M. Nébout attendit pendant un mois la réponse de Samory qui, finalement refusa de le recevoir.

Un autre administrateur civil reçut la mission d'aller négocier avec Samory ; il ne parvint pas non plus à être reçu.

En 1897, M. Braulot, devenu capitaine, était placé à la tête d'une expédition. Attiré dans un guet-apens par Sarankeny-Mory, il était assassiné avec toute son escorte.

Tandis que le capitaine Braulot cherchait à se rendre auprès de Samory par le Nord, M. Nébout, pour la seconde fois, poursuivait un but semblable. Il rejoignit à Babakhola, capitale du Djimini, l'almamy qui, après lui avoir fait subir une attente prolongée, consentit à le recevoir mais pour lui infliger une humiliation : devant l'administrateur, le terrible négrier fit défiler ses safas, revêtu des uniformes des tirailleurs du capitaine Braulot, lâchement assassinés. Après quoi, il renvoya M. Nébout sans vouloir signer de traité.

Tels étaient les résultats de la politique malheureuse substituée à celle que l'expédition du commandant Monteil était chargée de mettre en pratique et qui, sans les ordres intempestifs du ministre Chautemps, eût abouti en 1895, alors que Samory, accablé par sa défaite de Sokola-Dioulasso, était hésitant et ne persistait plus dans son attitude irréductible que parce que son fils Sarankény Mory le poussait à la guerre quand même.

La politique inaugurée à partir de 1895 permit à Samory de reconstituer ses forces ; néanmoins, malgré les fautes commises, il

fut, grâce à nos officiers tenu en respect.

Les tentatives d'accord amiable ayant échoué et Samory continuant à faire trembler, à piller, à massacrer les peuplades soudanaises et à pratiquer en grand la vente des esclaves, le lieutenant-colonel Audéoud, gouverneur intérimaire du Soudan et le commandant Pinaud se mirent en campagne, dans les derniers mois de 1898.

Un de ses officiers, le capitaine Gouraud donnait la chasse à Samory et suivait sa trace, qui apparaissait aux terres dévastées, aux villages détruits et déserts, aux cadavres abandonnés et dont la puanteur empestait l'air. Partout où le féroce chef de brigands passait, il faisait en effet, le vide et la mort.

Le 28 septembre, il apprenait que, à quelques kilomètres en avant de lui, se trouvait une petite arrière-garde avec un des fils de Samory, Macé-Amara ; qu'à deux heures au-delà était un petit village qui renfermait toutes ses femmes et que, immédiatement après, était établi un campement dans lequel se dressait sa case.

Le 28 au soir il arrêtait sa marche pour ne pas donner l'éveil à Samory et recommandait

à ses hommes de ne pas tirer un coup de feu. Il sentait, en effet, qu'il ne fallait pas livrer de combat qui, si heureux qu'il put être, laisserait toujours à Samory le temps de fuir.

Le 29, au lever du jour, il levait son bivouac, surprenait l'arrière-garde qui n'essayait même pas de s'échapper ni de donner l'alarme, précipitait sa marche et apercevait bientôt, derrière un monticule boisé, la fumée du camp de Samory. Bientôt la petite troupe défilait entre de nombreuses huttes, entourées d'une foule sans armes à laquelle elle faisait signe de se tranquilliser et de se taire, franchissait deux ruisseaux où des femmes étaient occupées à laver.

La demi-section commandée par le sergent Bratières qui formait le petit poste et l'autre demi-section commandée par le lieutenant Jacquin, qui suivait à cent mètres, traversaient le village des femmes au pas de course et continuaient sur le camp de Samory qui n'était pas situé à plus d'un demi-kilomètre.

La section débouchait brusquement dans le campement qui était immense et sans avoir été signalée elle arrivait à la case de Samory.

Mais, cette fois, l'apparition subite des tirailleurs provoquait une rumeur. Samory qui se trouvait devant sa case occupé à lire le Coran, levait la tête, apercevait les soldats, prenait ses jambes à son cou et s'enfuyait éperdument, malgré ses soixante-cinq ans. La peur lui donnait des ailes.

Il détalait, cherchant un cheval et poursuivi par les tirailleurs qui le reconnaissaient facilement à sa haute taille et à sa chechia rouge entourée d'un turban blanc.

Les tirailleurs précipitaient leur course et l'un d'eux allait le saisir lorsque, faisant un brusque crochet, il s'esquiva : « Ilo ! ilo ! (halte) Samory ! » criaient nos noirs ; mais l'almamy ne voulait rien entendre. « Ilo ! ilo ! Samory ! » criait à son tour le sergent Bratières. Samory se retournait alors ; voyant qu'il avait affaire à un blanc et étant d'ailleurs à bout de forces, il s'arrêtait. Le sergent Bratières le saisissait.

Aussitôt l'almamy s'asseyait à terre et disait aux tirailleurs de le tuer.

Au même moment arrivait le lieutenant Jacquin entre les mains de qui Samory était remis.

Marabouts (ceux des musulmans qui ont fait un pèlerinage à La Mecque), chefs et *griots* (sorciers féticheurs) se rendaient successivement.

Le capitaine Gouraud envoyait immédiatement un cavalier auprès de Moktar et de Sarenkény-Mory, fils de Samory, qui étaient campés à douze kilomètres, pour leur dire de faire sans retard leur soumission s'ils ne voulaient pas que leur père et leur mère fussent immédiatement passés par les armes.

Malgré l'odieux guet-apens que Sarenkény-Mory avait tendu à l'infortuné capitaine Braulot, le capitaine Gouraud voulut bien promettre la vie sauve à ce brigand.

Bientôt arrivaient Sarenkény-Mory et Moktar.

Le Soudan était pacifié.

Trouverait-on dans l'histoire beaucoup de faits d'armes comparables à celui que venaient d'accomplir le capitaine Gouraud, le lieutenant Jacquin et le sergent Bratières avec une troupe de moins de 220 hommes ? Ces trois braves reçurent la Légion d'honneur pour cette action d'éclat.

Cette récompense leur était bien due, surtout si l'on songe que c'est au milieu même de son camp et de son armée qui était considérable qu'ils réussirent à capturer notre irréductible ennemi. Ce coup d'audace fit tomber entre nos mains le trésor de Samory, une quantité d'armes et de munitions, les cent fils, les deux cents filles, les frères, les neveux et les femmes de l'almamy, tous ses chefs de guerre, et plus de cinquante mille prisonniers qu'il avait enlevés dans les villages qui s'étaient trouvés sur sa route.

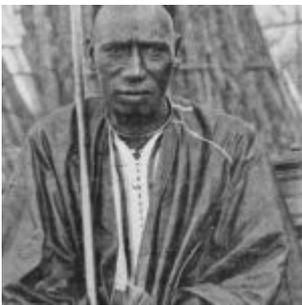
J'ai dit que Samory était un ennemi irréciliable de la France. A l'appui, il me suffira de citer un exemple : il avait un fils qu'il aimait beaucoup, Naramoko ; celui-ci, qui était intelligent, d'esprit ouvert et accessible aux idées de civilisation, avait fini par se prendre de sympathie pour la France et un jour il conseilla à son père de faire la paix avec notre pays. Immédiatement, Samory lui fit trancher la tête en disant à ceux qui l'entouraient : « Quiconque osera me parler de la paix subira le même sort ! »

Mais, toujours généreuse, la France qui a laissé la vie à Tu-Duc, à Béhanzin, à Rainilaiarivony, ne fit point mourir Samory. Elle se contenta de l'interner à Njole, avec son fils, Sarenkény-Mory, l'assassin de Braulot. C'est ainsi que la France se venge de ses ennemis.

STEPHAN.

Arrestation du roi de Labé, Alpha Yaya Diallo [Archives de la presse française]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



RetroGuinée

GuineePolitique republie ces extraits qui présentent la version de la presse française de l'époque sur les circonstances de l'arrestation de **Alpha Yaya Diallo** figure historique guinéenne.

Le gouverneur de la Guinée a eu connaissance des agissements de ce chef qui avait trouvé moyen d'équiper clandestinement un corps bien constitué de deux mille cavaliers armés de fusils à tir rapide, qu'il faisait venir de la colonie portugaise.

Extrait: Journal l'Eclair du jeudi 23 novembre 1905



COLONIES

Arrestation du roi du Labé, Alpha-Yaya. — L'affaire Noirof

BORDEAUX, 22 novembre (de notre correspondant). — Entré dans la Gironde mardi soir, le paquebot *Paraguay* venant de la côte occidentale d'Afrique avec soixante-dix passagers, n'a pu accoster les appointements de Pauillac que mercredi, par suite d'un épais brouillard enveloppant le fleuve. Le *Paraguay* ramène en France la dépouille mortelle de M. Boubourg de Bouzas, mort dans l'Ouelli (Congo belge) pendant la mission dont il était chargé par le gouvernement français.

Au sujet de la Guinée française, on annonce que le gouverneur de la Guinée, M. Frézouls, vient d'effectuer un coup de maître : il a fait arrêter Alpha Yaya, roi du Labé, et l'a expédié sur Dakar par le *Paraguay*. Alpha Yaya est roi d'une région du Fouta Djallon (Le Labé) à la fois riche et très peuplée. La perception de l'impôt fournit à la colonie de la Guinée un revenu brut de 1 million de francs. Depuis plusieurs années, Alpha Yaya était chargé du recouvrement de

l'impôt, il reçoit une prime de 100/0 soit 100,000 francs, de quoi satisfaire ses goûts modestes. Ces beaux émoluments ont été impuissants à calmer l'ambition de ce nègre audacieux; il a voulu jouer au Samory et travaillait depuis longtemps à étendre sa sphère d'influence.

Le gouverneur de la Guinée a eu connaissance des agissements de ce chef qui avait trouvé moyen d'équiper clandestinement un corps bien constitué de deux mille cavaliers armés de fusils à tir rapide, qu'il faisait venir de la colonie portugaise. Il régnait en maître sur cinq cent mille indigènes depuis quelque temps. Alpha adressait de nombreuses réclamations au gouverneur, protestait contre les administrateurs dans le Labé, et dissimulait mal une attitude quasi-menaçante. M. Frézouls le fit prier de venir à Konakry, où tout s'arrangerait.

On pense bien que ce roi nègre n'arrivera pas au siège du gouvernement les mains dans ses poches. Parti du Labé en compagnie de Billault, administrateur, il amenait avec lui quatre cents indigènes armés de Winchester, qui, par petits groupes, entrèrent dans Konakry. La situation n'était plus tenable; il fallait agir.

Source Retronews, le site de presse de la BnF

Une mise en page de guineepolitique.com

Le 1^{er} novembre, le *Paraguay* arrive dans ce port, où, depuis une dizaine de jours, M. Frezouls s'attachait à endormir Alpha-Yaya; les palabres succédaient aux palabres; le roi nègre se montrait intraitable, se plaignait des administrateur avec une grossièreté sans égale.

Le 1^{er} novembre, au matin, il est convoqué au palais du gouverneur par M. Lescure, chef des affaires indigènes. Il se rend à la convocation, suivi de quatre conseillers; il a toujours son attitude résolue et hautaine. A peine a-t-il demandé pour quelles raisons on le fait appeler, qu'on lui annonce qu'il est « prisonnier de guerre » et qu'il va être embarqué immédiatement sur le *Paraguay*, en partance pour Dakar.

Alpha-Yaya simule un étonnement profond, affirme ne pas comprendre les causes de son arrestation: il ne partira pas, car il est sans argent et sans effets; on ne peut lui imposer un voyage au Sénégal, dans de telles conditions. « Qu'à cela ne tienne », lui dit M. Frezouls qui lui verse 5,000 francs, et le prie de se tenir à sa disposition. Alpha sort du bureau du gouverneur, peut-être avec le secret espoir de rejoindre ses indigènes. Sa surprise est grande de voir, au bas de l'escalier, une section de tirailleurs, sous les ordres d'un lieutenant. Les hommes ont l'arme au pied, baïonnette au canon. Toute résistance serait vaine. Il se laisse conduire au paquebot, avec ses quatre conseillers.

Pendant ce temps, le commissaire de police de Konakry faisait cerner le quartier indigène par des miliciens, pénétrait à l'improviste chez Almamy et réussissait, malgré la résistance opposée par les hommes d'Alpha-Yaya, à saisir deux cents Winchester. On pense bien que l'arrestation du roi du Labé et le désarmement de ses noirs étaient susceptibles de faire naître une effervescence parmi l'élément indigène. Toutes les précautions sont prises pour arrêter dès le début tout mouvement de rébellion. Le poste militaire Youcounoun a détaché à Cadé, dans la direction du Labé, une grande garde de vingt-cinq hommes.

Lorsque le *Paraguay* quittait la Guinée, le fils d'Alpha-Yaya, qui avait tenté d'assassiner l'administrateur du Labé, M. Billault, était encore dans la brousse, en route pour Konakry sous bonne escorte. On pense que le pays va être morcelé et réparti entre plusieurs chefs qui seront chargés de la perception de l'impôt. Les personnes bien informées affirment que la révolte était prête au Labé et que la Guinée française a couru

un grave danger. Avec l'arrestation d'Alpha disparaissent ces craintes qui n'étaient que trop justifiées.

L'Affaire Noirot

L'administrateur Noirot, dont il est question dans l'affaire Hubert, a dû arriver à Konakry vers le 3 ou le 4 novembre. Son interprète, Bonjou Penda, incarcéré depuis quelque temps, est mort le 31 octobre du bérubéri. D'aucuns affirment qu'il a été empoisonné ou qu'il s'est empoisonné lui-même. Si nous en croyons un bruit, Noirot et Bonjou Penda auraient fait la puissance d'Alpha-Yaya.

Lorsqu'il fut arrêté, en 1905, Alpha Yaya était un véritable monarque.

Extrait: Journal le Petit Parisien du lundi 28 août 1911

Extraits tirés du journal Le Petit Parisien du lundi 28 Août 1911



LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUINÉE

Alpha Yaya et Tierno Aliou

L'ouali de Goumba qu'on vient de ramener à Konakry était le lieutenant d'Alpha Yaya, pour qui la France fut trop indulgente.

Il y a quelques mois, dans une série d'études très documentées, M. Henry Bidou a montré aux lecteurs du *Petit Parisien* les in-



Source Retronews_ le site de presse de la BnF

Une mise en page de guineepolitique.com

trigues criminelles menées par Alpha Yaya contre la France, en Guinée. Ce personnage de l'Islam mérite plus qu'une brève évocation, car c'est lui qui souleva contre nous les chefs noirs de la Guinée, dont le dernier fut ce Tierno Aliou, arrêté enfin en territoire anglais où il s'était réfugié, et ramené à Konakry le 21 juillet dernier.

Avec cet agitateur, qui était ouali ou karamoko de Goumba, finit la rébellion de la Guinée : cette période sanglante est curieuse à rappeler.

Il ne fait de doute pour personne, surtout pour ceux qui sont au courant des choses des colonies, que nous n'aurions pas eu à déplorer la mort du capitaine Talay, du lieutenant Bornand et d'une dizaine de tirailleurs assassinés à Goumba, le 30 mars dernier, dans les tragiques circonstances que nos lecteurs connaissent, si, lorsqu'on le captura en 1905, Alpha Yaya avait été plus sévèrement puni et mis dans l'impossibilité de retourner dans notre colonie.

Les cinq ans d'exil infligés à notre ennemi étaient insuffisants. M. Frézouls, alors gouverneur de la Guinée, l'avait prédit. Le dramatique événement est venu, hélas ! prouver qu'il avait vu juste.

La puissance de Yaya

Lorsqu'il fut arrêté, en 1905, Alpha Yaya était un véritable monarque. Il avait le titre de roi du Foutah-Djallon et d'almamy de Labé.

Sans compter les sommes énormes qu'il recevait de ses sujets, il percevait annuellement 125.000 francs d'impôts. Il rêvait d'être le seul maître. Pour réaliser ce rêve, il était nécessaire qu'il chassât tous les blancs de la Guinée. C'est à l'exécution de ce projet qu'il s'employa.

Il fit venir de la Guinée portugaise une énorme quantité de fusils à tir rapide dont il arma tous ses partisans. D'un moment à l'autre, un soulèvement était à redouter.

M. Frézouls para au danger.

Il fit dire au grand chef noir qu'il désirait conférer avec lui et le pria de venir de Labé à Kindia. Escorté de 500 guerriers armés de fusils, Alpha Yaya arriva à Kindia. Le gouverneur de la Guinée, qui ne s'était pas dérangé, fit prier le grand roi du Foutah-Djallon de pousser jusqu'à Konakry.

Alpha Yaya effectua les dix jours de marche qui séparent Labé de la capitale de la Guinée.

Il demeura plusieurs jours à Konakry avec ses guerriers. M. Frézouls avait donné des ordres pour que le chef et son escorte fussent bien reçus. Mais lui-même paraissait peu pressé de conférer avec Alpha Yaya.

Le gouverneur de la Guinée, qui n'avait mis personne dans le secret de son projet, manda un jour au palais Alpha Yaya. Le roi noir accourut, accompagné seulement de quatre de ses hommes. Il était loin de prévoir ce qui allait lui arriver.

L'ayant fait entrer dans son bureau, M. Frézouls lui annonça qu'il était au courant des projets criminels qu'il avait formés contre les blancs.

— Je vais t'envoyer devant le grand chef blanc de Dakar, qui va te faire juger, lui dit M. Frézouls.

Se voyant prisonnier, Alpha Yaya, furieux, mit la main à la poignée de son coupe-coupe. Mais le commissaire de police, M. Pourroy, veillait. Il maîtrisa le noir, le désarma et le conduisit à bord du paquebot qui venait d'arriver à Konakry.

Quand les guerriers d'Alpha Yaya apprirent la mésaventure survenue à leur chef, le vapeur qui emportait ce dernier était déjà loin de l'horizon. Sans perdre un instant, M. Pourroy, qui s'était emparé d'Alpha Yaya, fit saisir par ses hommes toutes les

armes des guerriers. Cinq cents fusils furent ainsi confisqués. Tous furent détruits.

Condamné à cinq ans d'exil par M. Roume, alors gouverneur général de l'Afrique occidentale, Alpha Yaya fut déporté au Dahomey.

Pour venger son père, le fils aîné d'Alpha Yaya, Modi Aguibou, prit le titre de roi du Foutah, et essaya de faire massacrer tous les blancs.

Il y eût réussi sans doute.

Aguibou, qui déjà avait commis plus de trente assassinats, dont celui de son frère Modi Sory, à peine âgé de neuf ans, se faisait une fête d'exterminer tous les blancs de la Guinée.

M. Frézouls ne lui en laissa pas le temps. Il le fit arrêter et exiler au Dahomey. Après cette capture, le gouverneur de la Guinée supprima la royauté au Foutah-Djallon, et laissa une province seulement à chaque al-mamy. Les petits chefs, devenant rivaux, étaient désormais moins dangereux.

En exil !

Peu de temps après son installation au Dahomey, Alpha Yaya recommença à intriguer contre notre influence.

Les vingt-cinq mille francs de pension annuelle que la France lui payait devaient lui en donner les moyens.

Il subventionna des émissaires qui entretenaient l'agitation dans le Foutah-Djallon.

C'est cette agitation qui provoqua l'assassinat de l'administrateur Bastié, le 12 mars 1909.

Les partisans d'Alpha Yaya durent travailler pendant plusieurs années pour gagner à leur cause Alpha Alimou, qui avait été nommé almamy de Labé. Ils y réussirent enfin.

Alpha Alimou, condamné à cinq ans d'interdiction de séjour, mourut aux îles de Loos.

Alpha Yaya, qui avait terminé sa peine, fut autorisé, le 30 novembre 1910, à rentrer en Guinée.

On lui demanda de ne plus agir contre notre influence. Il promit. Bien mieux, il prêta le grand serment musulman cependant que des photographes braquaient sur lui leurs appareils.

Mais on ne tardait pas à s'apercevoir qu'Alpha Yaya n'avait tenu aucun compte de ses serments. De Konakry, où il avait fixé sa résidence, il noua des intrigues avec les grands chefs religieux du Foutah-Djallon, et notamment avec l'ouali de Goumba, Tierno Aliou, considéré à juste titre comme son principal lieutenant.

L'arrestation d'Alpha Yaya s'imposait à nouveau. C'est la mesure à laquelle M. Guy, le nouveau gouverneur de la Guinée, se décida en mars dernier.

Alpha Yaya a été condamné à dix années d'exil au Congo. Son fils Aguibou, appréhendé en même temps que lui, séjournera au Gabon pendant deux lustres, sous la surveillance de la police également.

Alpha Yaya demande pardon

S'étant emparé d'Alpha Yaya et de son fils, M. Guy voulut capturer aussi l'ouali de Goumba. Cette opération était indispensable pour ramener la tranquillité dans la colonie.

On sait, par les dépêches que nous avons publiées, quel fut le résultat de cette expédition.

L'ouali Tierno Aliou a été pris, non sans peine.

Le marabout de Goumba avait juré qu'il ne tomberait jamais aux mains des Français.

— Quand les Français voudront me saisir, avait dit Tierno Aliou à ses partisans, je me transformerai en fumée (*sic*).

M. Guy n'eut rien de plus pressé, dès que l'ouali arriva à Konakry, de prouver aux noirs par trop naïfs qu'ils avaient été trompés.

Il les rassembla autour du prisonnier et dans une harangue énergique leur annonça qu'ils n'avaient plus à redouter sa puissance.

— Tierno Aliou va expier le crime qu'il a commis, leur dit-il.

Mêlé aux Foulahs qui avaient écouté cette harangue, Alpha Yaya en avait ressenti une émotion profonde. Il s'approcha de M. Guy et prononça :

← Je t'ai trompé, j'ai trahi mon serment. Je te demande pardon, pardon !

Le gouverneur se borna à faire reconduire Alpha Yaya en prison où il restera jusqu'à son départ prochain pour la terre d'exil.

Tierno Aliou, lui, attend en cellule sa comparution devant les juges. Il a à répondre avec plus de 500 Foulahs prisonniers et considérés comme ses complices de l'assassinat de nos officiers et de nos soldats.

Il est à présumer qu'on sera plus sévère à son égard qu'on ne le fût à l'égard d'Alpha Yaya.

Pour la France «le caractère non inclusif de ces élections [] n'a pas permis la tenue d'élections crédibles» en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



Guinée – Point de presse de la porte-parole (24 mars 2020)

La France suit avec préoccupation la situation en Guinée, après l'organisation, ce dimanche 22 mars, d'élections législatives et d'un référendum en vue d'un changement de Constitution. Elle condamne les actes de violence qui ont entraîné, durant cette journée, la mort de plusieurs Guinéens.

Le caractère non inclusif de ces élections et non consensuel

du
fichier électoral, ainsi que le rôle joué par des éléments des
forces de
sécurité et de défense excédant la simple sécurisation du
processus,
n'ont pas permis la tenue d'élections crédibles et dont le
résultat
puisse être consensuel. La France relève aussi l'absence
d'observation
régionale et internationale à l'occasion de ce double vote.

La France soutiendra les initiatives de la CEDEAO, de l'Union
africaine et de l'OIF pour désamorcer les tensions en Guinée
et restaurer rapidement un dialogue entre toutes les parties.
Elle appelle tous les acteurs guinéens, quels qu'ils soient, à
la responsabilité et à la plus grande retenue.

diplomatie.gouv.fr

Examen périodique universel : la Guinée sur le banc des accusés à Genève

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



Après [2010](#) et [2015](#), la Guinée de retour à Genève pour son troisième cycle dans le cadre de l'examen périodique universel (EPU) qui consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des Etats membres de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Ce mardi 21 janvier 2020, la délégation guinéenne conduite par le ministre de la justice garde des sceaux Mamadou Lamine Fofana était à la 35^e session de l'examen périodique universel pour présenter le rapport national de la Guinée sur la situation des droits de l'homme et écouter les recommandations des autres pays membres.

La France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique et le Canada n'ont pas manqué d'exprimer leurs inquiétudes suite aux violences meurtrières enregistrées ces derniers temps en Guinée.

Nous vous proposons quelques extraits des interventions

Etats-Unis, Mr. Philip Martin Cummings
France, Mr. François Gave

Voir d'autres extraits sur le fil Twitter [@RIFCHEDIALLO](#)

L'Examen

périodique universel (EPU) est un processus unique en son genre. Il consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des Etats membres de l'ONU dans

le domaine des droits de l'homme. Il s'agit d'un processus mené par les Etats, sous les auspices du Conseil des droits de l'homme. Il fournit à chaque Etat l'opportunité de présenter les mesures qu'il a pris pour améliorer la situation des droits de l'homme sur son territoire et remplir ses obligations en la matière. Mécanisme central du Conseil des droits de l'homme, l'EPU est conçu pour assurer une égalité de traitement à chaque pays.

L'Examen

périodique universel (EPU) a été établi par la résolution [60/251](#) de l'Assemblée générale des Nations Unies, résolution adoptée le 15 mars 2006 et qui est à l'origine de la création du Conseil des droits de l'homme. Ce processus, basé sur la coopération, a permis à fin octobre 2011, d'examiner la situation des droits de l'homme des 193 Etats membres de l'ONU. Aucun autre mécanisme universel de ce type n'existe à l'heure actuelle. L'EPU est un des piliers sur lequel s'appuie le Conseil : il rappelle aux Etats leur responsabilité de respecter pleinement et de mettre en œuvre tous les droits de l'homme et libertés fondamentales. L'objectif ultime de l'EPU est d'améliorer la situation des droits de l'homme dans tous les pays et de traiter des violations des droits de l'homme, où qu'elles se produisent.

L'intégralité du passage de la Guinée [ici](#)

La si préoccupante crise politique guinéenne

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



RÉACTIONS. En interne ou à l'international, personnalités, partis, ONG et presse y vont de leur commentaire. Tous s'accordent à dire que l'heure est grave.

La répression a eu raison de la contestation guinéenne. Après trois jours de manifestations ayant fait au moins trois morts, le [Front national pour la défense de la Constitution \(FNDC\)](#), le collectif de partis, de syndicats et de membres de la société civile qui mène la protestation depuis trois mois contre un éventuel troisième mandat d'[Alpha Condé](#), « suspend à partir de ce jour 15 janvier 2020 les manifestations », selon un communiqué publié mercredi soir. À travers cette suspension, le parti vise à « procéder dans le calme à l'enterrement de nos victimes

et permettre aux Guinéens de se réapprovisionner » en produits de consommation. Lundi, il avait pourtant appelé à une mobilisation « massive » et « illimitée » à travers le pays. Les victimes de cette semaine s'ajoutent donc à [la vingtaine de civils tués depuis le début de la mobilisation](#), mi-octobre.

La diplomatie internationale inquiète

Une situation qui fait réagir à l'international. Devant la commission des Affaires étrangères à l'[Assemblée nationale](#), le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a notamment appelé à « l'apaisement » cette semaine, tout en affirmant être « particulièrement soucieux de la situation en Guinée ». « C'est la situation la plus sensible aujourd'hui [dans la région] et l'engagement du président Alpha Condé à demander une réforme de la Constitution ne nous paraît pas être obligatoirement partagé ni par sa population ni par ses voisins », a-t-il souligné. L'opposition en [Guinée](#) est en effet convaincue qu'Alpha Condé, élu en 2010 et réélu en 2015, entend se représenter fin 2020 alors que la Constitution limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Elle a été confortée dans ses craintes en décembre quand le chef d'État guinéen, 81 ans, a indiqué qu'il comptait soumettre aux Guinéens [un projet de nouvelle Constitution](#), même s'il ne s'est pas exprimé sur ses intentions personnelles.

L'homologue de [Jean-Yves Le Drian](#), Mamadi Touré, n'a guère apprécié la réaction française. Vendredi, il a rétorqué que « la République de Guinée, respectueuse de la souveraineté de tous les États, reconnaît le droit de tous les peuples du monde de faire le choix de leur avenir et de décider de leur destin. Tout comme ouverte aux débats et à la contradiction propre à la démocratie, la Guinée reconnaît à chacun de ses citoyens et à d'autres le droit et la liberté de donner leurs points de vue sur n'importe quel sujet qui ne peut faire l'unanimité dans aucun pays et dans aucune société démocratique ». « Dans le respect des lois qui la régissent, la République de Guinée rassure tous ses partenaires que ses choix tiendront compte, dans la transparence et l'équité, dans la volonté du peuple seul souverain, de ses engagements internationaux », a-t-il rappelé à la télévision nationale.

Du côté des États-Unis, le ton est le même. Tout en rappelant sa relation amicale avec le président Alpha Condé, Tibor Nagy, le secrétaire d'État adjoint aux Affaires africaines, affirme : « c'est une chose de modifier sa Constitution en donnant la parole au peuple et en suivant un processus clair. Mais là où nous avons un problème, c'est quand les dirigeants changent une Constitution uniquement pour se maintenir en place », déplore-t-il sur les ondes de [RFI](#). « Nous surveillons cela de très près. Il y a eu des événements très inquiétants, avec des violences, des manifestations violentes et une répression violente. Notre ambassadeur est très impliqué et, à Washington, on regarde également cela de très près. » Sur le changement de Constitution proposé aux Guinéens, Tibor Nagy tâtonne. « Dans ma position, il est très inconfortable de dire : ceci peut avoir lieu ou pas, ceci est bien ou mal. Car au bout du bout, ce n'est pas aux autres pays ou à quiconque d'autre de décider, c'est au peuple. Le pouvoir doit rester au peuple. »

Une crise « préoccupante » pour l'Afrique

En Afrique, peu de réactions du côté des institutions et des personnalités. L'ancien président béninois Nicéphore Soglo n'a cependant pas mâché ses mots à l'égard d'Alpha Condé. « La période des monarchies qui ne disent pas leur nom est révolue. La balle est dans son camp », a-t-il assuré après une semaine en Guinée, dans le cadre d'une mission organisée par le National Democratic Institute (NDI) en collaboration avec la Fondation Kofi Annan à l'approche des élections législatives. « Faire une nouvelle Constitution, effacer ce qu'il s'est passé avant et recommencer... ces tours de passe-passe, personne ne l'accepte plus désormais », a affirmé l'ex-chef d'État à la [BBC](#). « C'est l'un des éléments qui fait marcher les gens dans la rue, avec la répression qu'on a [...] Comme l'a dit Goodluck Jonathan [qui a accompagné Nicéphore Soglo en Guinée, NDLR], il ne faut pas attendre qu'il y ait des génocides pour intervenir. »

Des inquiétudes partagées également par les chefs religieux chrétiens de Guinée. Dans un communiqué publié par le site d'informations guinéen [Le Djely](#), ils constatent « avec une vive préoccupation les crises sociopolitiques récurrentes qui troublent et endeuillent fort malheureusement l'ensemble du peuple de Guinée ». Et déplorent « la situation sociopolitique que traverse [le] pays aujourd'hui, situation émaillée de tueries, de pillages, d'agressions violentes, de ruptures, de dialogues, d'injustice, d'impunité, d'incivisme, du non-respect des textes ».

Le calme avant « la tempête » ?

Pour la presse de la région, aussi, la situation en Guinée est préoccupante. Pour le quotidien burkinabé [Le Pays](#), Alpha Condé ne renoncera pas à sa feuille de route. « Tout porte à croire que malgré la clameur, le président Condé – qui est

toujours

resté droit dans ses bottes face à la mobilisation de son peuple tout en

faisant la sourde oreille aux appels à la – est décidé à aller jusqu'au

bout de sa forfaiture qui fait de moins en moins l'objet de doute »,

est-il écrit dans un article publié le 16 janvier. « Quoiqu'il en soit,

avec la montée en flèche de la tension, la situation en Guinée est

devenue fort préoccupante », poursuit le journal.

Dans [son dernier rapport mondial sur les droits de l'homme](#), Human Rights Watch (HRW) n'est, elle non plus, pas tendre avec la Guinée. Pour l'ONG, il y a eu, en 2019, une répression croissante des libertés de réunion et d'expression. « La répression brutale des manifestations par le gouvernement guinéen et l'impunité quasi totale pour les abus commis par les forces de sécurité est la recette d'une détérioration préoccupante de la situation en matière de droits humains », avait d'ailleurs déjà affirmé en octobre Corinne Dufka, du bureau Afrique de l'Ouest de HRW. « Au lieu d'arrêter des dirigeants de la société civile, le gouvernement devrait enquêter sur les inquiétantes allégations de violences, y compris par les forces de sécurité, et sanctionner les responsables. »

Une opinion répétée dans le rapport publié ces derniers jours. Et que les autorités guinéennes, à l'image du ministre guinéen de la Sécurité et de la Protection civile, Damantang Albert Camara, n'ont guère apprécié. « Nous sommes conscients qu'il y a un enjeu très important à déterminer les violences qui se déroulent pendant les manifestations, à rechercher les auteurs des crimes qui font aussi mal au gouvernement. [...] Cette volonté, nous la partageons, à condition que cela se passe dans la sérénité et qu'il n'y ait pas, des fois, des prises de

position qui ne se justifient pas », a-t-il réagi. Pour *Le Pays*, la crise en Guinée n'en est en tout cas qu'à ses débuts. « On se demande si la trêve annoncée n'est pas une veillée d'armes qui annonce une grande tempête », s'inquiète le journal. Les prochaines manifestations, annoncées par le FNDC les 21 et 22 janvier prochains, donneront le ton.

Cet article est republié à partir de [lepoint.fr](https://www.lepoint.fr). Lire l'original [ici](#)

Réformé, le franc CFA va glisser vers l'Éco

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



Un accord franco-africain pour un changement de nom du franc CFA vers l'Éco a été décidé. L'annonce a été faite à Abidjan par les présidents Ouattara et Macron.

Le pas presse dans les relations financières entre les pays africains de la zone franc et la [France](#). À l'occasion de la visite du président Macron en [Côte d'Ivoire](#), le président Ouattara a annoncé que huit pays d'[Afrique](#) de l'Ouest et la

France ont décidé une réforme d'envergure du franc CFA. « Le franc CFA a été un outil essentiel, mais nous devons entreprendre des réformes encore plus ambitieuses afin de consolider notre dynamique de croissance, préserver le pouvoir d'achat de nos populations », a dit le président ivoirien, qui a tenu à préciser qu'il s'agit là d'une « décision prise en toute souveraineté ». Le premier changement va concerner la dénomination de la nouvelle monnaie. Ce sera l'Éco. « Nous avons décidé une réforme du franc CFA avec trois changements majeurs [...], dont celui du nom », « l'arrêt de la centralisation de 50 % des réserves au Trésor français ». Point important : il n'y aura désormais plus de représentants français siégeant au sein des instances de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Réaction du président Emmanuel Macron : il s'est félicité de la « réforme historique majeure » que représente cet accord. « L'Éco verra le jour en 2020, je m'en félicite », a déclaré le président français ce samedi au cours d'une conférence de presse avec son homologue ivoirien [Alassane Ouattara](#). « Le franc CFA était perçu comme l'un des vestiges de la Françafrique », a-t-il estimé, expliquant que c'est en entendant la jeunesse africaine qu'il a voulu engager cette réforme. « Le franc CFA cristallise de nombreuses critiques sur la France. Je vois votre jeunesse qui nous reproche une relation qu'elle juge post-coloniale. Donc rompons les amarres », a-t-il poursuivi.

Une décision « historique » qui accompagne la mise en place de l'Éco

L'annonce

de cet accord intervient au moment où la Communauté économique des

États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) exhorte plus que jamais ses États

membres à poursuivre les efforts visant le respect des

critères de convergence requis pour la mise en œuvre de la monnaie commune si l'on en croit, cité par l'AFP, Jean-Claude Kassi Brou, président de la Commission de la Cédéao à la clôture d'un sommet extraordinaire des chefs d'État à Abuja.

Quel est le cadre prévu à cet effet ? D'abord, ce sera celui des critères clés de convergence. Il est prévu qu'ils restent en dessous de 3 % du Produit intérieur brut quant au déficit, de 10 % pour l'inflation, avec une dette inférieure à 70 % du PIB. En tout cas, tout en se félicitant des « progrès enregistrés », la conférence a demandé au comité ministériel en charge du dossier d'« accélérer » ses efforts en vue de « la création de l'union monétaire de la Cédéao en 2020 ». Les chefs d'État des 15 pays de la région ont par ailleurs adopté le symbole de l'Éco – « EC » – ainsi que le nom de la future banque centrale de la Cédéao, la « Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest ».

Pas de calendrier annoncé officiellement...

Interrogée par l'AFP en marge du sommet, Zainab Shamsuna Ahmed, ministre des Finances du Nigeria, poids lourd économique régional, s'est montrée cependant prudente, affirmant que la mise en œuvre de l'Éco en 2020 « n'est pas certaine ». « Il reste encore du travail à faire individuellement pour répondre aux critères de convergence », a-t-elle souligné. Selon la ministre, le principe acté est que les pays doivent avoir rempli ces critères « trois années de suite », ce qui est uniquement le cas du Togo pour l'instant. « Beaucoup de nos pays n'ont pas été en mesure de le faire, il y aura donc une session de surveillance pour évaluer les progrès des pays, puis une autre réunion en juin [2020] pour faire le point », a-t-elle affirmé.

... mais la fin d'une époque

Quoi qu'il en soit, il faut retenir que les changements qui vont être opérés autour du franc CFA confirmés par les présidents Ouattara et Macron mettent fin à une situation particulière au sein de la Cédéao. Jusqu'à présent, les monnaies au sein de l'organisation économique régionale se divisaient en deux camps : d'un côté, celui des huit pays utilisant le franc CFA, dont la parité fixe est arrimée à l'euro, et celui de sept autres pays avec autant de devises qui ne sont pas convertibles entre elles.

Pour rappel, établi en 1945, une quinzaine d'années avant l'indépendance des colonies françaises, la valeur du franc CFA est aujourd'hui indexée sur l'euro (1 euro = 655,96 francs CFA). Les États utilisant le CFA devaient par ailleurs déposer 50 % de leurs réserves en France. En contrepartie, leur convertibilité illimitée avec l'euro leur donnait une crédibilité internationale. C'est désormais terminé pour les réserves et aussi pour la présence de Français dans les organes de gouvernement de la BCEAO, la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest. Malgré tout, la France va continuer à accorder sa garantie. Voilà donc un chantier monétaire nouveau qui s'ouvre et qui promet bien des débats. Il se greffe à une question sur la table depuis des années, celle d'une devise unique dans la région qui a longtemps suscité les réticences du Nigeria, lequel exigeait que l'éventuelle monnaie commune soit déconnectée du Trésor français. Il semble qu'un verrou soit sur le point de sauter. Reste à savoir les modalités précises des changements opérés au niveau du franc CFA et leur adaptabilité à la nouvelle donne d'une greffe avec d'autres monnaies qui, elles, ne bénéficient pas de la garantie du Trésor français.

Quel avenir pour le franc CFA? [Édito François Lenglet]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



ÉDITO – La semaine du 16 décembre, Emmanuel Macron se rend en Afrique, où il évoquera notamment l’avenir du franc CFA, une monnaie très critiquée par bon nombre d’États africains comme n’étant plus adaptée aux réalités économiques modernes.

Emmanuel Macron se rend en Afrique la semaine du 16 décembre pour parler de l’avenir du franc CFA. Il doit notamment rencontrer le président de Côte d’Ivoire pour évoquer ce legs de l’histoire coloniale : il s’agit d’une monnaie liée à l’euro par un taux de change fixe, gérée par la France, et utilisée par 14 pays africains (8 en **Afrique de l’Ouest** dont la Côte d’Ivoire et le Bénin et 4 en **Afrique centrale** dont le Gabon).

Lancé en 1944, ce franc CFA a été pensé pour créer un espace économique intégré, principalement au bénéfice des

entreprises françaises. **Mais aujourd'hui, la contestation monte dans beaucoup de pays africains, qui veulent retrouver leur souveraineté monétaire.**

Le mois dernier, c'est le président du Bénin qui indiquait vouloir

rapatrier les réserves monétaires des pays africains concernés. [En Afrique de l'Ouest, il y a même un projet de monnaie commune alternative entre plusieurs pays : l'Eco.](#)

Le CFA déséquilibre les pays

Aujourd'hui,

la moitié des réserves monétaires des pays qui utilisent le franc CFA

son déposées à la Banque de France, qui les rémunère à 0,75%.

Mais l'influence de la France est aujourd'hui déclinante en Afrique, au

profit de la Chine et de la Russie notamment. La survivance du CFA

apparaît donc un peu baroque aujourd'hui. [L'Élysée semble prête à accompagner cette évolution.](#)

Pour les 14 pays concernés, le franc CFA représente à la fois des inconvénients et des avantages. D'abord, **l'euro est une monnaie beaucoup trop forte pour les économies africaines,** qui les empêche d'être compétitives sur les marchés extérieurs. À

l'inverse, une monnaie forte facilite leurs importations, ce qui

déséquilibre commercialement les pays de la zone CFA.

L'indépendance monétaire est illusoire

Par ailleurs, le CFA englobe des pays aux réalités très différentes : rien à voir entre l'économie pétrolière du Gabon et une [zone sahélienne](#) dominée par l'agriculture. Pour cette raison, le FMI a longtemps été très critique sur la zone franc.

Mais le CFA est une monnaie stable

: cela empêche les 14 pays qui l'utilisent de connaître l'inflation et les crises monétaires qui touchent bon nombre de leurs voisins. En contrepartie du handicap de compétitivité, ils bénéficient de la crédibilité de l'euro.

Dans l'idéal il faudrait **faire évoluer le système vers un taux de change ajustable** garanti par la France, avec la souplesse nécessaire pour dévaluer en cas de besoin. Bien sûr, cela ne donnerait pas aux pays africains une [souveraineté intégrale](#). Mais pour des petits pays africains ou européens, l'idée d'une indépendance monétaire totale est largement illusoire dans un monde où les capitaux sont libres : il n'y a que les États-Unis qui en profitent.

Cet article est republié à partir de [rtl.fr](#). Lire l'[article original](#)

Les Russes et le «petit bijou» de la Guinée [Octobre 2009]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



« C'est une expropriation illégale ! », a déclaré, furieux, le ministre russe des affaires étrangères Sergueï Lavrov. Le 10 septembre, la justice guinéenne a en effet annulé la vente de l'usine de bauxite Friguia au moscovite Rusal, estimant que le prix payé en 2006 était trop bas. C'est le dernier épisode de la bataille qui oppose les salariés à l'entreprise, accusée de laisser dépérir le site, fleuron de l'économie nationale, tout en durcissant les conditions de travail au nom de la crise.

Des arbres centenaires, des ouvrages coloniaux, un paysage de forêts denses et de rocs verdoyants ; puis, soudain, grandeur nature, apparaît l'image reproduite sur les billets de banque guinéens : les mines de bauxite de Fria, à deux heures de route au nord de Conakry. Trois immeubles en béton, ornés de milliers de balcons et de presque autant d'antennes paraboliques : ce sont les logements construits par le groupe Pechiney pour ses expatriés, maintenant une présence économique de la France à l'époque où le général de Gaulle, vexé par le rejet de la population locale (1), prenait subitement ses distance avec la Guinée, en 1958. Fièrement affiché se détache le slogan de Russki Alumini (Rusal), l'entreprise russe qui a acheté le « petit bijou » privatisé de la Guinée : « *Responsabilité, fiabilité, compétence.* »

Au huitième étage, M. Bakary Kourouma décroche un tableau. Petit

cadeau remis par l'entreprise à la fête des métallurgistes, en 2006, ce « diplôme d'honneur » félicite cet ouvrier qualifié « *pour le service rendu à son département et sa contribution au développement de l'usine* ».

Il gagne environ 900 000 francs guinéens (120 euros) pour gérer le groupe électrique et l'approvisionnement de la ville en eau, qui dépend entièrement de l'entreprise. Mais, corrige-t-il, tout compte fait – « *pour maman, 200 000 francs ; pour papa, 100 000 ; 100 000 pour ma sœur et mon frère ; 50 000 pour téléphoner ; 50 000 de taxi-moto pour aller travailler...* » –, il ne gagne que 15 euros par mois. M. Kourouma travaille sous les ordres de cadres qui logent dans une vaste villa que l'on voit du balcon. Les barbelés qui l'entourent protègent, outre quarante expatriés russophones, une piscine.

Il y a à peine soixante ans ne se dressaient ici que les quelques cases d'un village aujourd'hui rayé de la carte, Kimbo. Il a laissé la place à une cité de soixante mille habitants organisée autour de la « *première usine d'alumine en terre africaine* ».

Une ville-usine à l'européenne

Au début de l'année 1957, la compagnie Fria se constitue avec la participation d'entreprises américaine, françaises, anglaise, suisse et allemande (2). La responsabilité de la construction et de l'exploitation est toutefois confiée intégralement à Pechiney. En 1973, Fria devient la société d'économie mixte Friguia, avec la Guinée comme actionnaire majoritaire (51 %). Pechiney se retire en 1997, laissant l'entreprise à l'Etat pour 1 dollar symbolique. Il y a six ans, l'usine privatisée était cédée à Rusal.

Sous des nuages de poudre de bauxite, Fria se présente comme une ville-usine à l'européenne, avec ses cités ouvrières hiérarchisées par niveau de qualification, ses cheminées, ses

hauts-fourneaux et ses « constructions sociales » – stades, maisons de jeunes, piscine –, expression du paternalisme affiché par le fleuron français de l'aluminium, Pechiney (3). La Guinée détiendrait près de seize milliards de tonnes de bauxite, soit un bon tiers des réserves mondiales connues de ce minerai, à la base de l'aluminium. Assez pour s'assurer, au rythme actuel, seize siècles de production... Cela représente en 2009, avec le fer, les diamants et l'or, 20 % du produit intérieur brut (PIB) du pays et 80 % de ses exportations.

Depuis l'effondrement des cours à l'automne 2008 (4), les mille deux cents ouvriers – et les mille six cents employés de sociétés sous-traitantes – sont confrontés au refus de la direction de remplacer certaines machines. « *On fait tourner l'usine en bricolant, en remplaçant les pièces d'une machine par celles d'une autre, raconte un ouvrier. Les fournisseurs ont accumulé tellement de factures impayées qu'ils ont suspendu toute livraison de marchandises.* » La direction, invoquant la crise, refuse également toute hausse de salaire et reste une des seules entreprises minières en Guinée à ne pas appliquer le salaire minimum national, soit 2,5 millions de francs guinéens (330 euros).

Les salariés sont invités à se « *responsabiliser* », peut-on lire dans le bulletin hebdomadaire de l'entreprise *La Voix de Rusal* (mai 2008) : « *Si chacun prenait à bras-le-corps ses responsabilités, notre usine se porterait mieux et marcherait comme sur des roulettes.* » Au lieu de se plaindre de la dégradation de l'outil industriel et de l'autisme des Russes, qui vivent entre eux et ont « *écarté les Guinéens de tout poste de direction* », les ouvriers devraient, selon le journal, se demander : « *Que puis-je faire pour aider l'usine dans cette situation difficile ? Qu'ai-je fait, personnellement, pour la réduction des frais, pour l'amélioration de la productivité ?* »

Un an auparavant, pour contrer les protestataires qui reprochaient à

l'usine les coupures de courant récurrentes dans la ville, Rusal a même organisé... un concours de dessins d'enfants sur le thème : « *Je sais économiser l'électricité* »...
Personne ne se leurre. Vieil ouvrier formé par Pechiney, M. Ibrahima Diallo Taribé, aujourd'hui chef de gare, dit ne pas connaître les « *mécanismes mondiaux de l'aluminium* », mais il ne lui a pas échappé qu'en 2008 Rusal est devenu le deuxième groupe mondial du secteur. Son patron, M. Oleg Deripaska, dixième fortune de Russie, est un proche de M. Vladimir Poutine.

Sous son gilet orange de sécurité, M. Gennadiy Ulyanich, chargé de la communication du groupe, a enfilé la chemise des Peuls, une des ethnies de Guinée. Il faut bien un peu de couleur locale pour faire passer la pilule de la « crise ». Dans son bureau, face à une photo de ses enfants restés en Ukraine, il met la dernière main à *La Voix de Rusal*, digne héritière du *Bulletin Pechiney*.

Entre deux relectures d'articles qu'il doit systématiquement envoyer en Russie pour validation, M. Ulyanich confie son malaise : « *A Moscou, ils ne se rendent pas compte qu'il y a ici des pères de famille dans la difficulté, et que chaque ouvrier a des dizaines de bouches à nourrir.* » Il confie, mi-fier, mi-inquiet : « *Les Guinéens m'ont dit que le jour où ils nous chasseront, je serai le seul dont ils auront pitié !* » Et le cadre ukrainien de voir « les Chinois » succéder à Rusal.

Début avril 2009, les ouvriers de Friguia choisissent de

réagir en faisant grève. Ils en appellent au capitaine Moussa Dadis Camara, qui a succédé au président défunt Lansana Conté (5) à la suite d'un putsch, en décembre 2008. Les travailleurs chassent de Fria la direction de Rusal. Le capitaine Camara tance l'entreprise tout en exigeant des ouvriers qu'ils reprennent le travail. Début juin, les plus bas salaires sont relevés de 40 euros par Rusal, mais l'entreprise refuse toujours d'appliquer le salaire minimum.

Dans une cour de la « *cité célibataires* », un quartier composé d'immeubles aux petites pièces lézardées équipées d'un lavabo, une dizaine de salariés bravent l'interdiction que la direction leur a faite de parler aux journalistes. Manœuvres ou employés de sous-traitants, ingénieurs ou agents de maintenance, ils ne sont pas dupes des « *efforts* » qu'on prétend leur imposer au nom de la crise mondiale : « *Les Russes nous demandent d'accepter de vivre mal pour que le groupe reste. C'est du chantage !* »

« *Quand ils sont arrivés, ils ont promis aux habitants qu'ils conserveraient tous les avantages, se souvient M. Mamadi Kourouma, membre de la Confédération guinéenne des syndicats libres (CGSL), majoritaire dans l'usine. Mais on n'entend que le discours sur la réduction des coûts. Auparavant, nous avons nos logements entretenus par l'entreprise, pas de coupures de courant et des aliments moins chers, avec l'épicerie pour ouvriers Economat.* » Ce salarié de 29 ans, qui n'a pourtant connu que l'épilogue de l'époque Pechiney, exprime l'idéalisation du groupe français qui habite la population – et le rejet

des Russes qui l'anime.

Les nombreux « avantages »

dont les habitants ont hérité sont en effet dans des états variables :

s'ils disposent d'un centre de formation flambant neuf, les équipements

sportifs (stades, piscine, pistes d'athlétisme) sont vétustes ; l'eau et l'électricité, jadis gratuites, contingentées ; le jardin d'enfants a été fermé ; le service de transport des missionnaires et des familles pour Conakry a été confié à la sous-traitance ; l'« hôpital Pechiney », comme l'appellent les habitants, longtemps reconnu comme le meilleur de

Guinée, a vu son budget diminuer et n'est plus systématiquement

approvisionné en médicaments. En revanche, les logements sont demeurés

gratuits.

Face à la hausse du prix de l'essence et des denrées alimentaires, la

population de Fria a organisé, début mars 2009, une marche de soutien

au régime putschiste qui promet de « *lutter contre la corruption* » et de « *renégocier tous les contrats miniers* ».

L'ombre de l'ancien président, grand fossoyeur de l'économie du pays –

ses propres fils étaient à la tête de vastes réseaux de drogue, de

prostitution et de corruption –, plane sur ce qu'il convient d'appeler

l'« affaire Fria », parfaite illustration du « bradage » des ressources nationales à des groupes étrangers, prospérant dans un pays qualifié par ses propres habitants de « *scandale géologique* ».

Au cœur de la réprobation populaire : le prix de rachat de

l'usine
(environ 14 millions d'euros) par Rusal, en 2003, alors que
des cabinets
d'audit l'estimaient à 175 millions d'euros. Le 10 septembre,
le
tribunal de première instance de Conakry a invalidé la vente,
mais Rusal
peut faire appel, soutenu par Moscou, ou tenter de renégocier.

Nostalgie d'une époque révolue

Monsieur Pavel Ovchinnikov, le directeur, se défend de vouloir fermer l'usine tout en soulignant que « *la consommation d'aluminium dans le monde a atteint son niveau le plus bas depuis vingt-deux ans* ». Il rappelle que « *la Russie s'est toujours comportée en partenaire de confiance du développement économique des pays africains* ».

Et il relate volontiers la façon dont, dans les années postindépendance, Moscou et Pékin ont sondé le sous-sol du frère guinéen, coopérant dans le domaine universitaire ou commercial, offrant même au pays... des chasse-neige, en témoignage de l'amitié soviéto-guinéenne, tandis que Sékou Touré, prix Lénine pour la paix en 1961, envoyait à Moscou les artistes des Ballets africains. Quarante ans plus tard, les Russes sont également chargés de l'exploitation de vastes gisements de bauxite à Kindia, en Basse-Guinée, à travers la Compagnie des bauxites de Kindia (CBK).

A l'« hôpital Pechiney », M. Alpha Hassimiou Diallo, médecin en chef, se fait l'avocat du diable. « *Il faut bien se serrer la ceinture* », estime ce praticien qui, du fait de son expérience dans les

hôpitaux de

la région parisienne, s'est habitué aux discours sur la réduction des

coûts. « *Chez vous aussi, on commence à ne plus rembourser certains médicaments, non ?* » Pour lui, la qualification d'« *hôpital mouroir* » est infondée et traduit seulement la nostalgie d'une époque révolue. « *Ici, 100 %*

des frais sont assurés par Rusal. C'est un hôpital pour les travailleurs et leurs familles, mais le reste de la population continue

de venir parce que l'établissement a la réputation d'être le meilleur de

Guinée. » Pourtant, le groupe russe n'a pas renouvelé les appareils de l'hôpital depuis 2007.

A Fria, crise ou pas, les trains de bauxite continuent de partir tous les jours pour Conakry. Lorsque le convoi siffle dans la capitale, les vieillards, se tenant droits, contemplant d'un air admiratif les seuls chemins de fer encore en activité, avant de saluer les richesses du pays qui leur filent sous le nez. Et les jeunes Guinéens (60 % de la population) se bouchent les oreilles et défient du regard l'arrivée des wagons – qui les plonge dans des nuages de poudre blanche. Le long de la voie, à Conakry, l'alumine colle à la peau des habitants. Elle scelle cinquante et un ans d'indépendance du seul pays qui osa dire « non » à la France (6), et dont on affirme qu'il fut le seul à échapper aux réseaux de la « Françafrique ». Le long des routes, des publicités géantes rappellent avec simplicité les slogans naguère usités : « *Rusal : pour la Guinée, avec la Guinée.* »

Julien Brygo Journaliste. Auteur avec Olivier Cyran de Boulots de merde ! Du cireur au trader, enquête sur l'utilité et la nuisance sociales des métiers, La Découverte Poche, Paris, 2018.

(1) En 1958, c'est sous l'impulsion d'Ahmed Sékou Touré (1922-1984) que les Guinéens ont rejeté par référendum la participation de leur pays à la Communauté française proposée par le général de Gaulle.

(2) Il s'agissait de l'américaine Olin Mathieson Chemical Corporation (48,5 %), des français Pechiney et Ugine (26,5 %), de The British Aluminium Company Ltd (10 %), d'Aluminium Suisse SA (10 %) et du groupe allemand Vereinigte Aluminium-Werke AG (5 %).

(3) A propos du paternalisme de Pechiney, cf. Céline Pauthier, « Fria, une ville-usine en Guinée », université Paris-VII (Denis-Diderot), 2001-2002, p. 17.

(4) A la fin du quatrième trimestre 2008, la tonne d'aluminium s'échangeait à moins de 1 500 dollars (1 000 euros) contre 2 450 dollars (1 700 euros) au troisième trimestre.

(5) Lire Odile Goerg, « Fin de règne sans fin en Guinée », *Le Monde diplomatique*, avril 2006.

(6) Lire Michel Galy, « Le vol suspendu de la Guinée », *Le Monde diplomatique*, décembre 2003.

monde-diplomatique

**Crise politique : Communiqué
des Missions diplomatiques en**

Guinée

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023



Communiqué des Missions en République de Guinée des Nations Unies, de la CEDEAO, de la Délégation de l'Union européenne, des Etats-Unis, de France, de Belgique, d'Italie, d'Allemagne et du Royaume-Uni.

CONAKRY – 16 OCTOBRE 2019 – La crise politique que traverse la République de Guinée est source de préoccupations pour la communauté internationale. L'insuffisance de dialogue entre les différents acteurs politiques provoque une escalade de la tension avec des recours à la violence, susceptible de porter gravement atteinte aux acquis démocratiques. Nous appelons tous les acteurs à renouer le dialogue dans le cadre du comité de suivi.

La communauté internationale rappelle que le droit de manifester est un élément essentiel de l'expression démocratique, au même titre que la liberté de la presse. Il appartient aux différents acteurs de faire preuve de calme et de retenue en bannissant tout recours à la violence ou un usage disproportionné de la force. Il importe que les libertés fondamentales soient respectées et que le gouvernement guinéen veille à garantir le respect de l'Etat de droit.

La communauté internationale est convaincue que la seule voie vers la stabilité, la croissance et la démocratie réside dans l'esprit de collaboration et de consultation de toutes les parties prenantes afin de développer une Guinée pacifique et prospère. Il est ainsi indispensable d'organiser dans les

délais légaux des élections, législatives et présidentielles, libres, crédibles et transparentes, dans le respect du cadre constitutionnel et dans un environnement apaisé. Une éventuelle libération rapide des personnes détenues de façon préventive serait de nature à aider à l'apaisement.

europa.eu